

*Stratégie d'avenir...
Tracer la voie*



Rapport annuel
2000~2001

Ordre des diététistes de l'Ontario



Stratégie d'avenir... Tracer la voie

Tout en établissant de nouveaux objectifs et en poursuivant sa croissance en se fondant sur ses forces, l'Ordre des diététistes de l'Ontario (ODO) doit établir un cadre qui lui permettra de pouvoir s'exprimer haut et fort sur la pratique de la diététique. L'énoncé de mission de l'Ordre, « une excellente pratique diététique dans l'intérêt des Ontariens » continue d'être au cœur de toutes nos initiatives visant à protéger le public et à maintenir un cadre législatif garantissant une pratique sécuritaire, éthique et compétente par les diététistes.

Le Conseil, les comités statutaires, les groupes de travail ad hoc et le personnel de l'Ordre continuent de revoir les politiques et procédures du Conseil et de mettre les règlements administratifs à jour. En même temps, nous continuons à revoir les règlements des différents comités statutaires qui prônent une pratique de qualité tout en élaborant et en maintenant des programmes pour eux.

Par exemple, le Comité d'aptitude professionnelle a révisé et mis à jour ses politiques et procédures et le Comité des relations aux patients a publié ses lignes de conduite des membres professionnels en matière de prévention des agressions sexuelles dans le cadre de son programme obligatoire. Le Comité d'assurance de la qualité a fait un sondage afin d'obtenir des rétroactions des membres sur l'Outil d'auto-apprentissage et a mis en place les fondements de l'élément d'évaluation de la pratique au cours de l'année à venir.

Différentes stratégies et méthodes de communication ont permis aux membres de maintenir des normes élevées de pratique dans un environnement en changement. Le bulletin *Résumé*, les publications sur les lignes directrices, les articles sur la pratique, les présentations de groupe, le site Web et les communications individuelles par téléphone, courriel et télécopieur ont aidé les membres à offrir des soins de grande qualité.

L'Ordre continue de participer activement au programme de renvoi du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS) du ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD), en répondant aux demandes d'information et en fournissant des conseils. Les renvois concernaient la naturothérapie, la *Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé* (présentée au Comité permanent des affaires gouvernementales), un amendement à la *Loi sur les sociétés par actions et la réfractométrie*. L'évaluation du plan d'assurance de la qualité de l'Ordre et les résultats de l'examen du programme de relations aux patients, effectués par des consultants de l'extérieur, ont été soumis au CCRPS. Les membres du Conseil et le personnel ont aussi assisté à des forums organisés par le CCRPS sur l'examen quinquennal

intitulé *Question d'équilibre* et sur la violence sexuelle par des professionnels de la santé.

Selon le Conseil, le début du nouveau millénaire était le meilleur moment pour mettre en oeuvre un plan stratégique visant à orienter les activités de l'Ordre, à promouvoir l'atteinte des objectifs conformes à notre énoncé de mission et à fournir une orientation pour l'avenir.

L'Ordre a tenu une réunion fructueuse avec l'Alliance des organismes de réglementation en diététique. Le budget du Comité d'examen a été converti en budget pour l'Alliance et neuf provinces utilisent maintenant l'examen canadien d'admission en diététique, ce qui permet d'assurer que les diététistes au niveau d'entrée au Canada ont les mêmes compétences. De plus amples discussions sont en cours afin d'accroître la mobilité dans le cadre d'une entente de reconnaissance mutuelle (ERM).

L'Ordre continue de travailler sur un certain nombre de questions par l'intermédiaire de différents groupes de travail ad hoc, dont les questions de soins de santé primaires et de longue durée, la pratique à distance, la délégation des actes contrôlés et les évaluations environnementales. Ces questions étaient au cœur des discussions sur le plan stratégique, parce qu'elles auront des répercussions sur le rôle étendu des diététistes et sur la capacité de l'Ordre à répondre de façon à promouvoir des soins de qualité et une pratique compétente.

La situation financière de l'Ordre est bonne. Les dépenses ont augmenté, en raison de l'embauche de personnel additionnel pour le maintien des programmes, une hausse des loyers et une augmentation des activités de programme. L'année s'est néanmoins soldée par un surplus et aucune augmentation des frais d'inscription n'est prévue au cours de la prochaine année.

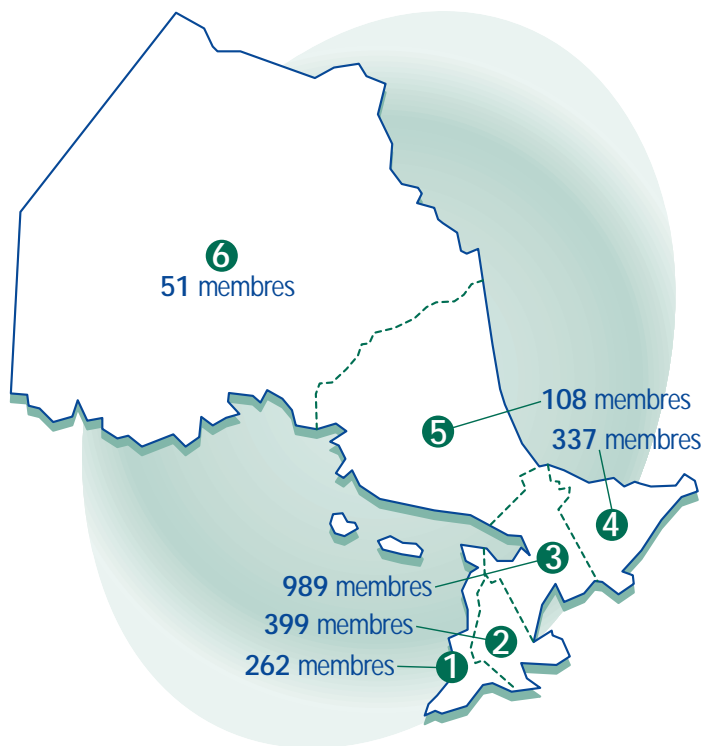
Points saillants

- Le Conseil a entrepris un examen de son plan stratégique : Tracer la route : Vision 2006
- Le nombre de membres de l'Ordre a augmenté de 2,3 pour cent.
- On a présenté le plan d'évaluation des programmes d'AQ et du programme de relations aux patients de l'ODO, l'examen et les résultats au CCRPS.
- Les réponses aux cinq renvois du MSSLD portent notamment sur la naturothérapie, la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé et la Loi sur les sociétés par actions.
- Le taux de réponse au sondage sur le niveau de satisfaction des membres dans la troisième année de mise en oeuvre de l'Outil d'auto-apprentissage s'élève à 54 %.
- Le site Web bilingue de l'Ordre est en cours d'élaboration.

Statistiques d'inscriptions

pour l'année s'étant terminée 31 mars 2001

Districts et total de membres



Nombre de diététistes (par district)

District	Nombre de diététistes inscrit(e)s		
1 Sud Ouest	264 Total	Membres: 262	Temporaire: 2
2 Centre Ouest	402 Total	Membres: 399	Temporaire: 3
3 Centre Est	998 Total	Membres: 989	Temporaire: 9
4 Est	341 Total	Membres: 337	Temporaire: 4
5 Nord Est	110 Total	Membres: 108	Temporaire: 2
6 Nord Ouest	53 Total	Membres: 51	Temporaire: 2
7 Hors-province	44 Total	Membres: 44	Temporaire: 0
8 Hors-pays	44 Total	Membres: 43	Temporaire: 1
Total (incluant membres temporaires)	2256		

Diététistes résident en Ontario par secteur de pratique

District	Clinique Administration	Clinique Communautaire	Consultants Pratique privée	Autre d'information	Pas d'information		
1	44	141	41	30	22	19	13
2	67	202	64	48	37	32	33
3	170	451	143	109	85	124	63
4	57	153	58	44	22	34	27
5	13	61	29	8	3	8	5
6	8	33	10	3	1	5	2
Total	359 (14%)	1041 (41%)	345 (14%)	242 (10%)	170 (7%)	222 (9%)	143 (5%)

Le total dépasse les 100% car le membre peut pratiquer dans plus d'un domaine.

Taux d'activité

Diététistes employés dans le domaine de la diététique (par district électoral).

District	Actifs (employés)	Non-actifs (sans emploi)	Diététistes employé(e)s hors du domaine
1	245	9	8
2	358	27	14
3	876	50	63
4	301	22	14
5	103	4	1
6	50	0	1
7	29	10	5
8	31	11	1
Total	1993 (89%)	133 (6%)	107 (5%)

Nombre de retour à une pratique: 9

Taux d'attrition:

57 diététistes ont résigné durant l'année fiscale

Sex-ratio des diététistes membres

Membres: 2233
 Masculins: 23 (1%)
 Féminins: 2210 (99%)

Rapports des comités statutaires

Comité exécutif

Teresa Barr (*présidente*), **Mary Ann Bocoock**, **David Dawson** et **Gayle Owen**

Le Comité exécutif de l'ODO, qui faisait face à une charge de travail anormalement élevée et à de nombreux défis, s'est rencontré 23 fois au cours de l'année pour revoir cinq renvois confidentiels sur divers autres sujets et y répondre au nom du Conseil et de l'Ordre.

Les cinq renvois du MSSLD portaient sur la réfractométrie, la naturopathie, la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé, le signalement des blessures par arme à feu et par couteau et à la Loi sur les sociétés par actions. D'autres réponses concernaient des lettres au MSSLD et à la Ordres de réglementation des professions de la santé de l'Ontario (ORPSO) sur les soins de santé primaires, des communications sur le sondage stratégique de planification de la ORPSO, la participation au sondage de Price Waterhouse Coopers au sujet de l'examen du Conseil consultatif de réglementation des professions de la santé (CCRPS), des réponses au Regroupement des intervenantes et intervenants francophones en santé et en services sociaux de l'Ontario (RIFSSSO), et une lettre concernant une modification au manuel sur les établissement de soins de longue durée.

Avec la registratrice, les membres du Comité exécutif ont participé au forum public sur la Loi sur les professions de la santé réglementées intitulé *Question d'équilibre*, un suivi aux présentations faites par les ordres réglementaires et les intervenants.

Le Comité a aussi retenu et consulté des facilitateurs en vue des deux exercices stratégiques de planification et a préparé des règlements devant être soumis au Conseil. Ces règlements ont été approuvés en principe. Le Comité a aussi fait avancer le projet sur les propositions de règlement et les propositions d'amendement des règlements, participé aux réunions du Conseil et revu les réponses du ministre et de l'avocat afin de les soumettre au Conseil.

En préparation à la revue annuelle du Conseil, le Comité exécutif a fait un examen approfondi des politiques de gouvernance et des politiques sur les limites, a rédigé de nouvelles politiques lorsqu'il décelait des lacunes et soumis des recommandations à l'examen du Conseil.

Les membres du Comité exécutif ont consacré de nombreuses heures à s'assurer que l'Ordre répondait de façon appropriée et en temps opportun et que le travail sous-tendant la rédaction des règlements et des politiques était effectué.

Comité des plaintes

Jane Ann McLachlan (*président jusqu'en mai 2000*), **Teresa Barr** (*présidente jusqu'en juin 2000*), **Heather Keller** (*présidente jusqu'en septembre 2000*), **William Franks** (*président jusqu'en avril 2001*), **Emmanuel DeFreitas**, **Colin McSweeney**, **Martha Chown**

La composition du Comité des plaintes a changé plusieurs fois durant cette année. Les membres ont revu les politiques et les procédures du Comité et les décisions antérieures et ont participé au traitement d'une plainte simulée.

Les membres du Comité ont revu l'aperçu du Programme de déontologie et de jurisprudence de l'ODO et, par consensus, ont recommandé ce qu'ils estiment être une note de passage.

Deux plaintes de membres ont été reçues cette année et un panel du Comité a rendu sa décision dans le premier cas. On attend d'autres renseignements avant d'évaluer la seconde plainte.

Comité de discipline

Doreen Wilson (*présidente*), **David Buell**, **Irene Lees**, **Diane Marcou**, **Colin McSweeney** (*depuis septembre 2000*), **David Milton** (*jusqu'en novembre 2000*)

Les activités du Comité sont axées sur la révision et la mise à jour de plusieurs parties du *Guide de discipline*, dont les parties sur l'utilisation du mode alternatif sur la résolution des conflits, le traitement des allégations d'agression sexuelles et le fardeau de la preuve. Le guide et le manuel sur l'aptitude professionnelle ont été comparés aux fins d'uniformisation. On a obtenu des avis juridiques pour différentes sections et apporté des modifications en conséquence.

Les membres du Comité ont assisté à des audiences disciplinaires à d'autres ordres et, afin d'accroître leurs compétences dans le domaine, ont visionné des audiences disciplinaires sur bande vidéo.

Pendant la prochaine année, le Comité travaillera à faire connaître au public le processus disciplinaire en distribuant une brochure ou en publiant des articles sur le site Web de l'Ordre. Le processus disciplinaire est lancé lorsque le Comité exécutif ou le Comité des plaintes transmettent une allégation d'inconduite au Comité de discipline. Le Comité n'a reçu aucune telle allégation durant l'exercice 2000/2001.

Comité d'aptitude professionnelle

Diane Marcou (*présidente*), **Mary Ann Bocoock**, **David Buell**, **Kristen Ticknor**, **Colin McSweeney** (*depuis septembre 2000*)

Aucun cas d'inaptitude professionnelle n'a été renvoyé au Comité d'aptitude professionnelle. Le Comité s'est réuni le 26 octobre 2000 et le 16 janvier 2001.

En janvier 2001, les présidents des comités de discipline et d'aptitude professionnelle se sont rencontrés pour discuter de l'harmonisation des politiques et des procédures des deux comités. Les recommandations découlant de la réunion ont été examinées par les comités et la Registratrice. Les modifications ont été approuvées et les changements apportés.

Les politiques et procédures du Comité ont fait l'objet d'une révision juridique et certaines personnes ont fait des commentaires sur le traitement des allégations d'agressions sexuelles et la composition des panels. La politique 27 portant sur les allégations a été supprimée par suite de cet examen. La politique 37, qui porte sur la composition du panel, a été modifiée et présentée aux membres du Conseil, puisqu'elle s'applique à d'autres comités statutaires lorsqu'un panel doit être constitué.

Les politiques et pratiques du Comité d'aptitude professionnelle sont à jour et, en principe, pourront être utilisées en cas d'audience. En pratique cependant, elles demeurent à l'état d'ébauche.

La trousse d'information à l'intention du public intitulé portant sur le processus de déclaration d'inaptitude (Renseignements sur la procédure d'incapacité) a été modifiée et a fait l'objet d'une révision légale.

La trousse est prête à être soumise au Conseil. L'objectif est de présenter cette information aux membres et au public. On examinera la possibilité de publier la trousse sur le site Web de l'Ordre et de la distribuer par d'autre moyens le plus tôt possible. Il faudra également la faire traduire en français.

Les initiatives pour 2001-2002 portent sur l'orientation des nouveaux membres, la traduction et l'examen externe du guide sur le processus de déclaration d'inaptitude, l'examen des possibilités de collaboration avec d'autres ordres sur un document public sur le processus de déclaration d'inaptitude, la publication du guide sur le site Web de l'Ordre, la préparation d'un article pour le *Résumé*, la poursuite des recherches sur l'inaptitude chez les professionnels de la santé, la participation à des audiences faites par d'autres ordres et l'obtention d'informations provenant d'autres ordres sur les règles de pratique.

Comité des relations aux patients

David Dawson (*président depuis novembre 2000*), **Teresa Barr** (*présidente jusqu'en novembre 2000*), **Mary Ann Bocoock**, **Yvonne Camiré-Lehoux** (*jusqu'en juin 2000*), **Michelle DesRoches** (*depuis septembre 2000*), **William Franks** (*juin 2000 à septembre 2000*)

Il n'y a eu aucun signalement ou plainte d'agression sexuelle, verbale, émotionnelle ou physique contre un patient par un membre au cours de la dernière année. Jusqu'à maintenant, le Comité n'a reçu aucune demande de financement des séances de thérapie ou de counselling de personnes ayant été agressées sexuellement alors qu'elles étaient traitées par un membre.

Le Comité a axé son mandat législatif sur l'élaboration et l'amélioration des mesures visant à prévenir et à traiter les agressions sexuelles contre des patients. Le document contenant les lignes de conduite des membres professionnels en matière de prévention des agressions sexuelles (Lignes directrices visant la conduite des membres de la profession à l'égard des mauvais traitements d'ordre sexuel) a été finalisé et distribué aux membres.

Rédigé conformément à la Loi sur les professions de la santé réglementées, le document donne une définition d'une agression sexuelle, établit les obligations des membres et les exigences en matière de signalement et aborde la question des limites afin d'aider les membres à éviter les incidents réels ou perçus d'agression sexuelle.

Le Comité a travaillé avec les consultants effectuant l'évaluation du programme des relations aux patients pour les lignes directrices et leur a présenté une proposition. Un modèle fondé sur les résultats a été utilisé pour évaluer les justifications, l'efficacité, l'accès, l'équité et les répercussions des activités du Programme des relations aux patients de l'Ordre.

Le Comité a organisé des séances de perfectionnement professionnel afin d'aider les employés de l'Ordre à traiter efficacement et sans gêne les plaintes d'agression sexuelle. Il a aussi mis en oeuvre un programme éducatif pour les membres du Conseil et les autres sur la nature et la prévention des agressions sexuelles ainsi qu'un examen complet des politiques et procédures du Comité. Le Comité continue à travailler avec le ministère pour mettre au point ses règlements et pour définir les critères de financement des séances de thérapie.

Comité d'assurance de la qualité

Lynsay Clark (*présidente jusqu'en juin 2000*), **Martha Chown** (*présidente depuis juillet 2000*), **Louise Corriveau**, **David Dawson**, **Irene Lees** (*depuis juillet 2000*), **David Milton** (*jusqu'en novembre 2000*), **John Morrison** (*depuis novembre 2000*)

L'auto-évaluation et le perfectionnement professionnel, l'évaluation de la pratique et les mesures correctrices, l'élaboration de normes et de lignes directrices, l'évaluation du programme d'AQ

et la formation des membres faisaient partie des priorités du Comité d'assurance de la qualité pour l'année qui vient de s'écouler.

La troisième année d'utilisation de l'Outil d'auto-apprentissage a débuté en septembre 2000.

Cette année, un guide du programme d'AQ a été rédigé pour aider les membres à mener le processus à bien. De plus, le Comité d'AQ a commencé à examiner la possibilité de créer un programme en vertu duquel les diététistes pourraient servir de mentors régionaux ou d'instructeurs afin d'aider leurs collègues à profiter du processus d'auto-apprentissage et du processus de réflexion connexe.

Afin de créer un profil des besoins d'apprentissage des diététistes de l'Ontario, on a entrepris une analyse des données recueillies grâce à l'Outil d'apprentissage en 1998. Le Comité d'AQ a également créé une série de formulaires que les membres peuvent utiliser pour décrire leurs activités de perfectionnement professionnel. Le formulaire est disponible sur le site Web.

Deux demandes de proposition ont été rédigées par le Comité d'AQ pour l'aspect évaluation de la pratique du programme. Des consultants ont été invités à soumettre des propositions pour l'établissement de groupes de consultation, afin d'obtenir les commentaires des membres sur l'outil l'évaluation de la pratique de l'étape 1 et le développement et la validation du programme d'évaluation de la pratique.

Le Comité d'AQ a le mandat de définir les normes de qualité visant à promouvoir la qualité des soins diététiques et de faire des propositions concernant le programme au Conseil afin qu'elles soient mises en oeuvre par l'Ordre. L'ODO fait toutefois face à un obstacle de taille, soit le manque de consensus sur le sens et l'utilisation des termes « normes » et « lignes directrices ». Afin que tous utilisent un langage commun, le Comité d'AQ a élaboré une ébauche de politique concernant ces définitions qui a été approuvée en principe par le Conseil. Cette politique est en cours de révision et sera examinée par un conseiller juridique.

Après avoir présenté le rapport final sur le plan d'évaluation du programme d'AQ à H. Cummings and Associates, l'ODO a reçu l'ébauche finale du rapport intitulé « The Evaluation of the QAP of Ontario Colleges of Health » de la part du consultant en juin 2000.

Le Comité d'AQ continue de faire un examen et une évaluation mensuelle des plans de perfectionnement professionnel de membres choisis au hasard. Cet examen permet au Comité de mieux comprendre les besoins d'apprentissage et les objectifs des membres et le rend plus apte à fournir aux membres de l'aide sur le processus d'auto-apprentissage. Un sondage sur l'Outil d'auto-apprentissage a été envoyé à tous

les membres de l'ODO en novembre 2000. Un total de 54 % des membres y ont répondu.

L'analyse du sondage est en cours et les renseignements seront communiqués au cours de l'année. L'Ordre a organisé des rencontres à London, Barry et Oshawa, afin de fournir des

informations sur l'outil d'auto-apprentissage, le sondage, le programme de mentorat et l'évaluation de la pratique.

Plusieurs articles ont été présentés dans *Résumé*, soit un article contenant des conseils sur la rédaction d'un plan d'apprentissage, des lignes directrices pour le dossier AQ et un article sur l'évaluation du programme d'AQ de l'ODO.

Le Comité d'AQ a revu et commenté une diversité de documents externes, y compris les politiques de réglementation du College of Dietitians of Alberta, les lignes directrices sur la dysphagie, rédigées par l'Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario et les normes provinciales proposées en matière de gestion de cas.

Le mandat du Comité d'AQ est d'élaborer un « programme permettant d'assurer la qualité de la pratique de la profession et de promouvoir la compétence chez les membres ». Le règlement qui donne à l'Ordre le pouvoir de mettre en oeuvre le programme d'AQ est le règlement 593/94 de l'Ontario. Un amendement au règlement sur les manquements professionnels concernant l'application du programme d'AQ a été approuvé en mars 2000.

Comité d'inscription

Donna Hennyey (*présidente*), **Teresa Barr**, **William Franks** (*depuis septembre 2000*), **Emmanuel DeFreitas**, **Gayle Owen**

Le Comité reçoit des plaintes en vertu de l'article 15 du Code des professions de la santé lorsque la registratrice soupçonne qu'un candidat ne répond pas aux critères d'inscription. Au cours de la dernière année, le Comité a revu 35 demandes; 8 candidats n'étaient pas suffisamment formés et 16 demandes ont été refusées. Six candidats ont porté la décision du Comité en appel. La Commission d'appel en santé a maintenu deux décisions du Comité et deux autres ont été retournées à l'étude; une a été retirée et une est en suspens.

Le Comité a conservé des liens avec l'Alliance des organismes de réglementation en diététique et Diététistes du Canada et continue à relever les possibilités de stages pratiques pour les candidats. Le Comité a revu et commenté le document sur la sélection d'employés compétents (Skilled Workers Selection) et l'ébauche de loi pour le nouveau College of Dietitians of Alberta et a défini les applications des amendements du projet de loi 152 sur les inscriptions.

Statistiques du comité d'inscription

Nombre total de demandes	162
Demandes de candidats formés au Canada	143
Candidats formés à l'étranger	19
Renvois devant le Comité (1999/2000)	35
Révision des renvois 1998–1999	10
Révision des renvois 1999–2000	25
Candidats nécessitant une expérience pratique supplémentaire	8
Demandes d'inscription refusées	16

États financiers

Rapport des vérificateurs

Au Conseil de l'Ordre des diététistes de l'Ontario

Nous avons vérifié les états financiers de l'Ordre des diététistes de l'Ontario au 31 mars 2001, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états dans notre rapport du 17 mai 2001.

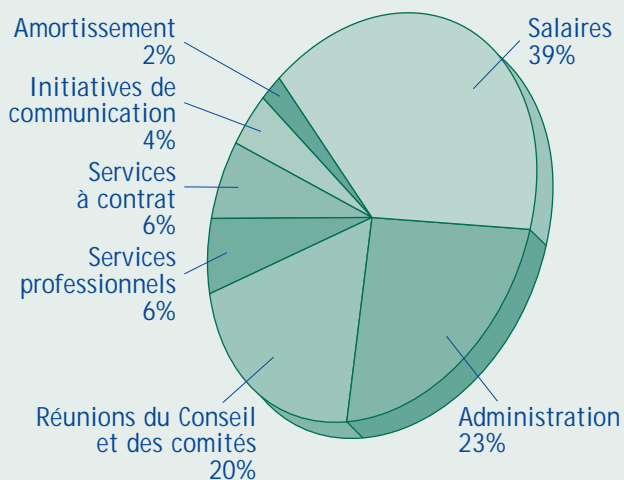
L'information contenue dans l'État abrégé des résultats d'exploitation et de l'évolution des soldes des affectations suivant découle des états financiers ci-haut mentionnés et présente fidèlement, à notre avis, l'information qu'on y retrouve.



KOPSTICK OSHER, COMPTABLES AGRÉÉS, srl
Toronto (Ontario), le 17 mai 2001

Dépenses de l'Ordre

pour l'exercice terminé le 31 mars 2001



On peut obtenir sur demande des copies de tous les états financiers vérifiés de 2001.

L'Ordre des diététistes de l'Ontario État abrégé des résultats d'exploitation et de l'évolution des soldes des affectations

pour l'exercice terminé le 31 mars 2001

	2001	2000
Recettes		
Droits d'inscription	\$ 783,107	\$ 768,104
Autres recettes	137,485	149,493
	<u>920,592</u>	<u>917,597</u>
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	327,374	297,834
Services à contrat	46,419	45,348
Réunions du Conseil et des comités	166,981	162,403
Initiatives de communications	32,553	32,625
Administration	188,981	124,173
Services professionnels	53,244	47,717
Amortissement	17,769	16,308
	<u>833,321</u>	<u>726,408</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	87,271	191,189
Soldes des affectations – début de l'exercice	941,350	750,161
Soldes des affectations – fin de l'exercice	<u>\$ 1,028,621</u>	<u>\$ 941,350</u>

Ventilation des soldes des affectations – fin de l'exercice

	2001	2000
Investissement des valeurs immobilisées	\$ 47,980	\$ 48,334
Affectations déterminées – note 1	912,852	832,727
Affectations non déterminées	67,789	60,289
Soldes des affectations – fin de l'exercice	<u>\$ 1,028,621</u>	<u>\$ 941,350</u>

Note 1 : Les affectations déterminées sont réservés aux futures audiences, enquêtes et séances de thérapie et de counselling auprès des patients victimes d'abus sexuel ainsi qu'à l'élaboration des examens et programmes. Ces fonds ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation du Conseil.

2000~2001 Conseil

Représentants du public



Teresa Barr
Présidente
depuis septembre 2000



David Dawson
Vice-président
jusqu'en juin 2000



David Milton
jusqu'en novembre 2000



John McDermott
jusqu'en mai 2000



Jane Ann McLachlan
jusqu'en novembre 2000



David Buell
depuis mai 2000



Emmanuel DeFreitas
depuis mai 2000



John Morrison
depuis janvier 2001

Colin McSweeney
depuis septembre 2000

Membres de la profession



Diane Marcou, RD
District 1



Mary Ann Bockock, RD
District 2, Présidente
jusqu'en avril 2000



Martha Chown, RD
District 3



Brenda Wines-Moher, RD
District 3
jusqu'en novembre 2000



Gayle Owen, RD
District 4



Lynsay Clark, RD
District 5
jusqu'en juin 2000



Irene Lees, RD
District 5
depuis juin 2000



Micheline LaForme, RD
District 6
jusqu'en juin 2000



William Franks, RD
District 6
jusqu'en mar 2001

Membres hors Conseil



Doreen Wilson, RD
District 1
jusqu'en juin 2001



Heather Keller, RD
District 2
jusqu'en janvier 2001



Donna Henryey, RD
District 3



Louise Corriveau, RD
District 4



Kristen Ticknor, RD
District 5
depuis juin 2000



Yvonne Camiré-Lehoux, RD
District 5
jusqu'en juin 2000



Michelle DesRoches, RD
District 6
depuis août 2000



Terry Koivula, RD
District 6
jusqu'en juin 2000

Margaret Hedley, RD
District 2
depuis mar 2001



Ordre des diététistes de l'Ontario

438, avenue University, bureau 1810, C.P. 40
Toronto (Ontario) M5G 2K8

Téléphone : (416) 598-1725 1-800-668-4990

Télécopieur : (416) 598-0274

Annual Report 2000-2001 is available in both
Official Languages of Canada (English and French).
It is also posted to the web site at: www.cdo.on.ca

Le rapport annuel 2000-2001 est disponible dans les deux
langues officielles du Canada (anglais et français). Il est également
disponible sur notre site Web au : www.cdo.on.ca